



COMMISSION JURIDIQUE

Réunion restreinte du MARDI 2 JUILLET 2019

Présidente : Nathalie DEPAUW

Présents : Yves DUCHATEAU et Eric POQUERUSSE

Rappel : Les décisions de la Commission Juridique concernant les matches de championnat sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours et concernant les matches de coupe dans les 48 heures.

DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION FMI pour VALIDATION :

En application du barème « Droits et Amendes » en vigueur pour cette saison et après avoir pris connaissance du procès-verbal de la Commission FMI, la Commission Juridique valide l'amende de 50 € aux clubs suivants :

Dossier USR ST CREPIN – GRANDVILLIERS AC – U15 D2A du 17/02/2019

Non-respect de la procédure pour GRANDVILLIERS AC.

Dossier FCJ NOYON 3 – FC CHAMBLY OISE 3 - U14 D1 du 24/02/2019

Non-respect de la procédure pour le FCJ NOYON.

Dossier FC AMBLAINVILLE FC 2 – AS HENONVILLE AS - St LUCIEN B du 24/02/2019

Non-respect de la procédure pour le FC AMBLAINVILLE.

Dossier SCC SERIFONTAINE 2 – AS NOAILLES CAUVIGNY 3 - SENIORS D5C du 24/02/2019

Non-respect de la procédure pour le SCC SERIFONTAINE.

Dossier US BRETEUIL – AS ALLONNE - U15 D2A du 03/03/2019

Non-respect de la procédure pour l'AS ALLONNE.

Dossier CS AVILLY – US STE GENEVIEVE - U18 D3B du 02/03/2019

Non-respect de la procédure pour le CS AVILLY.

Dossier USM SENLIS 3 – AS ST SAUVEUR - U16 D1B du 02/03/2019

Non-respect de la procédure pour l'USM SENLIS.

Dossier ES VALOIS MULTIEN 3 – AS PEROY LES GOMBRIES 2 - U16 D1B du 02/03/2019

Non-respect de la procédure pour l'ES VALOIS MULTIEN.

Dossier ST FC MONTATAIRE 4 – AS PONTPOINT 4 - St LUCIEN E du 03/09/2019

Non-respect de la procédure pour le ST FC MONTATAIRE.

Dossier FC ESCHES FOSSEUSE – AS ROCHY CONDE 3 - ST LUCIEN B du 03/03/2019

Non-respect de la procédure pour le FC ESCHES FOSSEUSE.

Dossier FC ST AUBIN – AS BEAUVAIS PTT - U15 D3A du 10/03/2019

Non-respect de la procédure pour le FC ST AUBIN.

Dossier USE ST LEU D'ESSERENT – CA VENETTE - U15 à 7 du 30/03/2019

Non-respect de la procédure pour l'USE ST LEU D'ESSERENT.

Dossier US PAILLART 2 – LC LEGLANTIERS - SENIORS D5B du 31/03/2019

Non-respect de la procédure pour l'US PAILLART.

Dossier US BREUIL LE SEC 4 – OC BURY 3 - St Lucien C du 31/03/2019

Non-respect de la procédure pour l'US BREUIL LE SEC.

Dossier USC BEAUVAIS PORTUGAIS – Entente FROISSY/HAUDIVILLERS - U15 D2A du 31/03/2019

Non-respect de la procédure pour l'USC BEAUVAIS PORTUGAIS.

Dossier CO BEAUVAIS – AS ALLONNE 2 - SENIORS D2A du 07/04/2019

Non-respect de la procédure pour le CO BEAUVAIS.

Dossier US BRETEUIL 2 – GRANDVILLIERS AC 2 - SENIORS D3A du 07/04/2019

Non-respect de la procédure pour l'US BRETEUIL.

Dossier US BAUGY MONCHY 2 – FC JAUX - SENIORS D6C du 07/04/2019

Non-respect de la procédure pour l'US BAUGY MONCHY.

Dossier AS MULTIEN 2 – AS AUGER ST VINCENT - SENIORS D5F du 14/04/2019

Non-respect de la procédure pour l'AS MULTIEN.

Dossier FC ST PAUL 2 – FC BEAUVAIS ST JUST DES MARAIS 2 - SENIORS D5A du 14/04/2019

Non-respect de la procédure pour le FC ST PAUL.

La Présidente, Nathalie DEPAUW